

46. ELUS REFERENTS DE L'EGALITE AVEC DES MISSIONS DE SENSIBILISATION AU  
SUJET DES VIOLENCES ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES VERS LES  
STRUCTURES ADAPTEES

|  |  |
|--|--|
| NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 | L'an deux mille vingt-deux, le lundi dix Octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi quatre Octobre deux mille vingt-deux. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 20    |  |
| NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 3     |  |
| NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23     |  |

PRESENT(E)S : 20

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATESTI, SYLVETTE CARTIER, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, SYLVIE GRENIER, DAVID GUASLARD, YVES JAOUEN DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, AMANDINE MENUZZO, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, VINCENT OUSLATI, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, MATTHIEU PERONA

REPRESENTE(E)S : 3

MURIELLE PANIAGUA REPRESENTEE PAR SARAH CHEVALLIER  
YOLANDE PANIAGUA REPRESENTEE PAR MARC REGNOUX  
FRANCOISE TISSANDIER REPRESENTEE PAR SYLVETTE CARTIER

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 4

INGRID GIVRY  
CYRILLE BEC  
JEAN-CLAUDE CAZALS  
JEAN-MARC TAVIOT

Secrétaire de séance : Damien CHARLEUX

Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.) interministériel lancé, visant à mettre en place des initiatives autour de : l'accès aux droits, la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et l'autonomie économique des femmes en milieu rural.,  
Vu décret N°2022-1091 du 29 Juillet 2022 et le programme ERRE  
Vu la sollicitation de l'association des Maires Ruraux de France et bien que la ville de Mozac ne soit pas membre,

Considérant l'importance de lutter contre les violences et promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables

Il est demandé au Conseil Municipal d'élire des élus référents Relais de l'égalité sur les missions suivantes :

- Repérage des situations de violences
- Accompagnement des victimes
- Sensibilisation sur la thématique
- Participation au réseau ERRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'exposé qui lui a été fait,

DESIGNE A L'UNANIMITE,

David GUASLARD – Amandine MENUZZO et Mireille AUGHEARD

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme.  
À Mozac, le 10 Octobre 2022  
Le Maire,



Marc REGNOUX

Envoyé en préfecture le 18/10/2022  
Reçu en préfecture le 18/10/2022  
Affiché le  
ID : 063-216302455-20221010-22D02\_DELIB\_046-DE